

Bien que les langues dans lesquelles AGER publie soient l'espagnol et l'anglais, les auteurs dont la langue de travail est le français, l'italien ou le portugais peuvent également envoyer leurs manuscrits dans l'une de ces langues. Leur manuscrit, ainsi que ses éventuelles versions révisées, feront l'objet d'un examen interne et, le cas échéant, d'une évaluation externe. Ce n'est que dans le cas où l'article serait finalement accepté pour publication qu'une version traduite en anglais ou en espagnol sera requise (dans ce cas, un résumé étendu de 1.000 à 1.500 mots en anglais sera également requis).

La version complète du guide pour les auteurs, en espagnol ou en anglais, peut être consultée sur cette même page web.

Toutefois, les aspects fondamentaux de la soumission d'un article sont les suivants :

1. Les articles sur les questions rurales, issus de l'une des disciplines des sciences sociales (géographie, histoire économique, économie agricole, sociologie, anthropologie, éducation, sciences politiques, etc.), abordant les questions sous l'angle du développement territorial ou des processus socio-économiques, environnementaux ou politico-institutionnels dans les zones rurales, quelle que soit leur portée géographique, sont acceptés.
2. Longueur des articles : entre 6.000 et 8.000 mots (y compris le résumé et la bibliographie).
3. Structure suggérée : voir le modèle en anglais ou en français.
4. L'article doit être accompagné de la déclaration d'auteur et, lorsqu'il y a deux ou plusieurs auteurs, du modèle indiquant la contribution des différents auteurs. Ces documents sont disponibles en anglais et en espagnol sur la page web.
5. Un maximum de cinq évaluateurs, deux du même pays et trois d'autres pays, peuvent être proposés par les auteurs.
6. Lorsqu'il est accepté pour publication, le coût est de 125 euros pour un article ayant bénéficié d'un financement ou découlant d'un projet de recherche financé. En l'absence de financement, AGER prendra en charge les frais de publication, étant donné que la publication est gratuite pour les auteurs.

Le formulaire d'évaluation contenant les critères utilisés par les évaluateurs est également disponible sur ce site, en espagnol et en anglais.

Chez AGER, nous nous ferons un plaisir de répondre à toute question ou de fournir toute information supplémentaire qui pourrait être nécessaire.

Soumission d'articles

Les articles doivent être soumis par le biais du portail Open Journal System (OJS) du Répertoire Espagnol des Sciences et Technologies (RECYT) : <https://recyt.fecyt.es/index.php/AGER/login>.

Le lien suivant indique la procédure à suivre pour s'inscrire dans le portail, ainsi que pour soumettre un article.

1. Processus suivi par les articles, depuis leur réception jusqu'à leur évaluation et aux décisions éditoriales : [téléchargez ici](#).
2. Lignes directrices pour les auteurs : [téléchargez ici](#).

3. Propositions de dossiers thématiques : [téléchargez ici](#).
4. Droits d'auteur et déclaration de confidentialité : [téléchargez ici](#).
5. Éthique éditoriale, bonnes pratiques et politique anti-plagiat : [téléchargez ici](#).
6. Déclaration de l'auteur : [téléchargez ici](#).
7. Liste des évaluateurs : [téléchargez ici](#).
8. Contribution des auteurs : [téléchargez ici](#).
9. Modèle pour les auteurs : [téléchargez ici](#).
10. Formulaire d'évaluation : [téléchargez ici](#).